

ROYAUME-UNI

I - Les migrants économiques de l'Europe de l'Est

Des recherches entreprises par l'Université de Londres (*University College*), en juillet 2009, montrent que les migrants économiques des pays d'Europe de l'Est (A8) apportent une contribution importante à l'économie du Royaume-Uni. Cette contribution se manifeste par le paiement d'impôts, directs et indirects. En outre, ces recherches montrent que ces migrants – dont la plupart sont jeunes et célibataires – ne sollicitent aucune prestation de la Sécurité sociale. Ceux qui, en 2004, annonçaient que les migrants de l'Est videraient les coffres de la Sécurité sociale britannique se trompaient lourdement.

Depuis 2004, les migrants économiques de l'Europe de l'Est, qui constituent officiellement 1% de la population mais représentent concrètement un pourcentage plus élevé de la main-d'œuvre britannique, ont payé chaque année au moins 20% de plus d'impôts que ce qu'ils ont touché de la Sécurité sociale. Ces recherches montrent également que l'élargissement de l'Union européenne vers l'est n'a pas réduit le nombre d'offres d'emplois au Royaume-Uni.

Les tendances actuelles sont telles que les migrants des pays A8, qui avaient émigré au Royaume-Uni en 2004, commencent à rentrer dans leur pays d'origine ; c'est ce qu'on appelle la migration circulaire. La principale raison de ce phénomène est la diminution de la valeur de la livre sterling¹ dans le contexte actuel de la crise économique. Les migrants ne peuvent par conséquent plus envoyer dans leurs pays respectifs les mêmes sommes d'argent. Une autre raison est l'augmentation des taux de salaires dans les pays de l'Europe de l'Est ; ce qui incite les migrants à rentrer chez eux.

La politique d'ouverture des portes du Royaume-Uni aux migrants des pays A8 dès le commencement de l'année 2004 a donc eu un effet positif sur l'économie. Les statistiques montrent que la moyenne d'âge des migrants économiques masculins venus des pays A8 est de 26,5 ans en comparaison de la moyenne d'âge des travailleurs britanniques masculins qui est de 37,7

¹ 1 livre sterling ≈ 1,12 euro.

ans. Le pourcentage de travailleurs migrants de 25 à 35 ans, venus des pays A8 est de 69,8% en comparaison des 18,6% de travailleurs masculins britanniques du même âge. 32% des travailleurs venus des pays A8 ont un diplôme de l'enseignement supérieur (*Higher education*), contre 17,6% des travailleurs britanniques. La moyenne de salaire payé aux travailleurs migrants masculins est de 6,8 livres sterling de l'heure tandis que pour les travailleurs britanniques elle est de 11,9 livres sterling. Seule la moitié des travailleurs masculins migrants des pays A8 font des demandes de prestations aux caisses de la Sécurité sociale (12,4% des demandeurs) comparativement aux travailleurs masculins britanniques (24,2% des demandeurs). Seuls 6,5% des travailleurs migrants A8 sont hébergés dans des logements sociaux en comparaison de 15,9% des travailleurs masculins britanniques². *Res ipsa loquitur*³ que le migrant contribue bien plus à l'économie britannique que le travailleur autochtone !

Malheureusement, la politique britannique de blocage de la migration des pays qui sont entrés dans l'Union européenne en 2007, notamment la Bulgarie et la Roumanie, s'est avérée erronée spécialement parce que le marché du travail britannique a désormais besoin que l'on remplace les travailleurs migrants des pays A8 qui rentrent chez eux.

II - Chômage

Une augmentation du chômage au Royaume-Uni s'est produite au cours de ces dernières années : le nombre des chômeurs a augmenté de 281 000 pendant le mois de mai 2009 et le nombre des chômeurs a atteint 2,38 millions ; ce chiffre étant le plus élevé depuis treize ans. Ceci est, nous semble-t-il, une indication que l'amélioration de l'économie qui est affichée dans certains coins du monde ne s'étend pas au Royaume-Uni. En effet, le taux de chômage de la main-d'œuvre s'élève à 7,6% ; ce qui constitue le taux le plus élevé depuis janvier 1997 et une augmentation de 2,4% depuis 2008.

² Source : L.P.S. (*London Public Survey*).

³ Les choses parlent d'elles-mêmes.

Néanmoins, malgré ces pourcentages lugubres, un nombre décroissant de chômeurs demande des prestations de Sécurité sociale. En effet, les dispositions d'attribution ont été renforcées afin de décourager les demandes d'allocations des chômeurs. Bien que le chiffre de ces demandes ait augmenté de 23 800 pour atteindre 1,56 millions, il représente l'augmentation la plus faible des treize derniers mois.

Les économistes prévoient, pour 2010, une augmentation du chômage qui atteindrait le chiffre de 3 millions de chômeurs, c'est-à-dire presque 10% de la main-d'œuvre britannique. Le chômage touche en particulier les jeunes travailleurs de 18 à 24 ans : le nombre de jeunes chômeurs est de 726 000, soit 17,3% des jeunes travailleurs ; ce qui constitue le taux le plus élevé depuis seize ans !

Par ailleurs, en juin 2009, le nombre d'offres d'emplois a diminué de 35 000 par rapport aux 429 000 au cours de la période avril à juin 2009 ; il s'agit du chiffre le plus bas depuis 2001. Enfin, le nombre de travailleurs au chômage depuis plus de 12 mois a augmenté de 46 000 pour atteindre un total de 528 000 ; chiffre record depuis onze ans. La crise la plus marquée, en 2009, se situe dans la sidérurgie où plusieurs établissements ont fermé leurs portes. Ce secteur de l'industrie serait-il en passe d'être consigné aux oubliettes comme ce fut le cas, il y a quelques années, des charbonnages ?

III - Baisse de l'absentéisme des travailleurs dans le secteur privé

En raison de la crise économique actuelle, on a remarqué une baisse importante du taux d'absentéisme (maladies, stress ou autres causes) dans le secteur privé. D'après les recherches effectuées par le *Chartered Institute of Personnel and Development*, ces absences sont passées de 7,2 jours par an et par salarié à 6,4. D'autre part, dans le secteur public, l'absentéisme continue à être élevé : en moyenne 9,7 jours en 2009 contre 9,8 en 2008. Si l'on considère l'ensemble de l'économie – secteurs privé et public – la moyenne de l'absentéisme au travail est de 7,4 jours par an et par salarié, ce qui indique une amélioration du chiffre de 2008 ; lequel s'élevait à 8 jours par an et par salarié. Malgré cette légère amélioration, le taux d'absentéisme, que ce soit dans le public ou le privé, reste élevé. En 2009, cela représente un total de 185 millions de jours ouvrables et une perte financière de 17,3 milliards de livres sterling. Une des raisons de cette baisse de l'absentéisme, vient, à

notre avis, d'un renforcement des dispositions relatives à l'absentéisme dans les établissements, surtout dans le secteur privé ; ceci à cause de la situation économique. Une autre raison consisterait en la prise de conscience par les salariés du taux de chômage au Royaume-Uni et en leur crainte de perdre leur emploi. En effet, les recherches montrent qu'en 2009, quatre employeurs sur dix prennent en considération les absences de leurs salariés quand il est question de licenciement pour cause économique (*Redundancy*).

Jo Carby-Hall
Université de Hull